



DISPOSITIF
ARGENT
DE
POCHE

CANDIDATURE

A retourner en Mairie avant le 12 juin 2021

Nom: **Prénom**

Date de Naissance...../...../.....
Pour être retenu, je dois avoir fêté mes 16 ans et ne pas encore avoir 18 ans au moment de la mission.

Adresse

Code Postal..... **Ville:**

Tél. Fixe :..... **Tél. Portable :**.....

E-Mail:

ec

Pourquoi souhaites-tu participer à ce dispositif ?

Disponibilités : de 8h30 à 12h

- Du 9,12,13,15 et 16 juillet 2021
- Du 19 au 23 juillet 2021
- Du 26 au 30 juillet 2021

- Du 2 au 6 août 2021
- Du 9 au 13 août 2021
- Du 16 au 20 août 2021
- Du 23 au 27 août 2021
- Du 30 août au 2 septembre 2021

Autorisation du représentant légal :

Madame, Monsieur,

.....

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

.....

Téléphone :

autorise ma fille – mon fils

A s'inscrire au dispositif « Argent de poche ».

Signature :

Une réponse vous sera envoyée dans la semaine du 21 au 25 juin 2021

Si votre candidature est retenue, vous recevrez une convocation pour une réunion le 2 juillet 2021 lors de laquelle vous nous remettrez le dossier administratif préalablement communiqué.



MAIRIE DE MARIGNY
8 Place du Centre
79360
MARIGNY

Courriel: marignymairie@wanadoo.fr
Téléphone: 05.49.09.75.12

QU'EST-CE QUE LE DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE » ?

**DISPOSITIF
ARGENT
DE
POCHE**

Le dispositif « Argent de poche » donne la possibilité aux adolescents âgés de 16 et 17 ans d'effectuer des petites missions de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces missions ont lieu pendant les vacances scolaires.

En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une gratification de 15 € par jour dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée de 3h30 avec une pause obligatoire de 30 minutes.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : désherbage, espace vert, ponçage, peinture, entretien de locaux, archivage, rangement, etc... pour accomplir des missions diverses.

Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur (employé communal ou élu municipal) qui les encadre et les accompagne pendant tout le temps de leur activité.

EXTRAIT DU CONTRAT D'ENGAGEMENT :

- J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous. Toute personne arrivant après le démarrage de l'activité ne sera pas acceptée à y participer.

Je m'engage à participer aux missions sur la totalité du temps d'activité et de ce fait à ne pas quitter le lieu de l'activité avant l'horaire prévu, y compris pendant le temps de pause.

- Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. De ce fait, il est de ma responsabilité de me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des activités auxquelles je participerai.

Recevant une gratification pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée de la mission, l'usage des téléphones portables est strictement interdit durant les activités.

- Je m'engage à réaliser correctement les tâches qui me sont confiées.

- Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les tuteurs.

- Je reste courtois et poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les tuteurs, les usagers de la collectivité mais également envers les autres participants à l'activité.

- Durant mon travail, je ne gêne pas les résidents des habitations auprès desquelles j'interviens.

- Je prends soin du matériel qu'on me confie. Je lave et range le matériel et je le remets à l'encadrant à l'issue de l'activité.

- Je m'engage à respecter un devoir de réserve et à appliquer le principe de neutralité

SI JE SUIS RETENU, JE DEVRAI FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS

- Photocopie de la carte d'identité du participant

- N° sécurité sociale du participant

- Attestation de responsabilité civile

- *Justificatif de domicile (facture d'électricité / eau / téléphone...)*
- *RIB au nom du participant sur un compte dit courant*
(Les RIB au nom des parents ne sont pas acceptés)

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le secrétariat de Mairie
au 05.49.09.75.12 ou par mail marignymairie@wanadoo.fr